

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Pauline GUINARD, Romain LECONTE, Charlotte BECQUART-ROUSSET

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30 minutes

Durée de passage devant le jury de géographie : 30 minutes

Type de sujets donnés : Carte IGN 1/25 000 thématifiée portant sur un territoire français (France métropolitaine + DROM), systématiquement accompagnée d'un ou plusieurs documents annexes. Tous les documents doivent être commentés, la carte restant néanmoins le document principal.

Modalité de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs documents cachés (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : Atlas général fourni dans la salle de préparation

À compter de la session 2026, deux atlas généraux seront fournis : *L'Atlas du 21^e siècle* (éditions Nathan) et *L'Atlas géographique mondial* (A. Boissière, éditions Autrement).

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Le jury a entendu 12 candidates et candidats. Les notes attribuées s'étendent de 7 à 19/20, pour une moyenne de 14,25/20. Au total, 66,67 % des candidates et candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 14/20. Ces résultats s'inscrivent dans la continuité de la session précédente. Les prestations ont été globalement de très bon niveau, témoignant d'une préparation sérieuse. Le jury félicite chaleureusement les candidates et candidats, et salue également le travail des préparatrices et préparateurs.

Tous les exposés ont fait preuve d'une bonne maîtrise formelle de l'exercice, avec une organisation claire en trois temps (introduction, développement, conclusion), une problématique identifiable et un strict respect du temps imparti de 20 minutes. Rappelons que lorsqu'un exposé n'occupe pas la totalité de ce temps, le jury utilise le temps restant pour interroger la candidate ou le candidat, jusqu'à écoulement des 30 minutes prévues.

Les commentaires étaient dans l'ensemble bien orientés, accordant une place centrale à la carte et mobilisant les autres documents pour en renforcer l'interprétation. Les meilleurs exposés se sont distingués par une excellente analyse de la carte topographique :

- D'abord, ils ont intégré les recommandations formulées dans le rapport précédent, en situant l'espace étudié par rapport à l'armature urbaine nationale, aux grands axes de transport, aux frontières ou aux ensembles de relief et environnementaux, plutôt qu'en se limitant à une localisation administrative (département, région) souvent peu pertinente. Beaucoup ont indiqué les distances aux grandes villes voisines et certains ont même élargi la mise en situation aux échelles européenne ou mondiale lorsque cela était pertinent. Cet effort introductif permettait par la suite une variation fluide d'échelles dans le développement sans que cela ne soit artificiel.

- Ensuite, ils ont su différencier les espaces de la carte en évitant une analyse trop homogénéisante. L'identification des discontinuités socio-économiques, des discontinuités dans la morphologie urbaine et des différents ensembles environnementaux a ainsi permis une analyse plus fine.
- Enfin, la capacité à mobiliser les notions de géographie avec précision a nourri des raisonnements dialectiques solides. Ainsi, sur le sujet « Risques et tourisme sur la carte de Capbreton », un candidat a structuré son propos autour des composantes du risque (aléa/vulnérabilité). Sur le sujet « Le centre spatial guyanais, une marge ? », une candidate a judicieusement distingué périphérie, marge et enclave. Sur « Chaumont, ville militaire », une autre a exploité la notion de spécialisation suggérée par l'intitulé. Les exposés les plus aboutis se caractérisaient par des références précises à la carte et aux documents.

En revanche, nombre de problématiques se sont révélées peu efficaces, se limitant à des formulations descriptives. Quelques-unes ont toutefois été plus efficaces lorsqu'elles soulevaient un paradoxe, comme sur la carte de Villefranche-de-Rouergue où la candidate a interrogé la contradiction entre décroissance démographique et extension urbaine, ou introduisaient une dialectique, comme sur la carte de Pontarlier où la réflexion portait sur l'« effet-frontière », entre développement et isolement.

La qualité des prestations s'est confirmée lors des échanges avec le jury. Les réponses concises, argumentées et appuyées sur des exemples précis, notamment issus de la carte, ont été particulièrement appréciées. De même, la capacité à remettre en question certains éléments de l'exposé lorsque le jury en faisait la remarque a constitué un atout.

À l'inverse, des contresens ont parfois pénalisé les candidates et candidats. Cela concerne l'interprétation des documents d'accompagnement comme de la carte. Ces erreurs traduisaient souvent un manque de connaissances générales sur la France. Il est par exemple indispensable de connaître les grandes caractéristiques de la structure socio-professionnelle nationale pour apprécier une sur- ou sous-représentation locale dans un tableau présentant la part d'agriculteurs, d'ouvriers, etc., ou encore de savoir localiser les zones de forte croissance démographique afin d'interpréter une carte des prix immobiliers. Comme rappelé dans les précédents rapports, les cartes TOP 25 de l'IGN étant conçues pour les randonneurs, elles mettent en avant les équipements de loisirs et de tourisme. Il convient donc de ne pas surestimer l'activité touristique d'un territoire en se fondant uniquement sur ces figurés. La présence de quelques équipements (centres équestres, aires de repos, sentiers de randonnée) ne suffit pas à qualifier un espace de « touristique » ou de « de loisirs ». Le jury appelle également à une plus grande attention portée à la topographie et l'hydrographie, notamment dans l'analyse des espaces montagneux ou littoraux.

Le manque de précision du vocabulaire a également pu poser problème avec certaines expressions incorrectes, telles que « frontière naturelle » ou « mobilité sociale » (impossible à observer sur une carte) ou un usage de notions trop génériques sans définition claire du sens que leur donnaient les candidates et candidats (« cohésion territoriale », « ville moyenne »).

Le jury rappelle enfin qu'il reste disponible pour échanger avec les candidates et candidats à l'issue de la publication des résultats d'admission. Ce moment de discussion, qui porte aussi bien sur les épreuves d'admissibilité que d'admission, est vivement recommandé à celles et ceux qui souhaitent se réinscrire au concours.

Liste des sujets :

Les mobilités sur la carte de la Forêt de Chantilly - Carte IGN Forêt de Chantilly, 2412OT, 2019

Chaumont, ville militaire - Carte IGN Chaumont, 3118SB, 2014

Les changements environnementaux sur la carte de Gap - Carte IGN Gap, 3338ET, 2019

Un espace en décroissance : Villefranche-de-Rouergue - Carte IGN Villefranche-de-Rouergue, 2239OT, 2018

Strasbourg, une métropole européenne ? - Carte IGN Strasbourg, 3816 OT, 2020

Les dynamiques métropolitaines sur la carte de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu - Carte IGN Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, 1224SB, 2016

Le port et la ville sur la carte de Dunkerque - Carte IGN Dunkerque, 2302 SB, 2020

Risques et tourisme sur la carte de Capbreton - Carte IGN Capbreton, 1343, 2025

L'effet-frontière sur la carte de Pontarlier - Carte IGN Pontarlier / Levier, 3425OT, 2020

Les espaces viticoles sur la carte de Langon - Carte IGN Langon, 1638 SB, 2016

Les boucles de la Seine, un espace à protéger ? - Carte IGN Pont-Audemer Tancarville, 1811 OT, 2024

Le Centre Spatial Guyanais, une marge ? - Carte IGN Centre Spatial Guyanais, 4710 OT, 2020